

Nos conseils de sécurité routière pour la rentrée scolaire

En tant que parents, vous avez un rôle primordial à jouer : éduquer votre enfant à la sécurité routière ! En montrant l'exemple, vous l'aidez à adopter un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

En emmenant votre enfant à l'école à pied, vous lui permettez de vivre ses propres expériences.



- Choisissez l'itinéraire le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles et la manière de les aborder ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- S'arrêter, regarder, écouter : c'est la méthode pour traverser !

A vélo, pas avant l'âge

Même si la loi autorise les enfants dès 6 ans à circuler seuls sur les routes principales, ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables de réagir correctement dans toutes les situations ni de coordonner leurs mouvements pour effectuer une présélection.

- Seuls les vélos équipés selon les exigences légales sont admis sur la route ;
- Porter un casque réduit fortement le risque de blessures graves à la tête ;
- Les trottoirs sont réservés aux piétons. On ne peut les emprunter qu'en poussant son vélo !



Etre vu



Si le conducteur avait 1 seconde de plus pour réagir, un accident sur deux pourrait être évité.

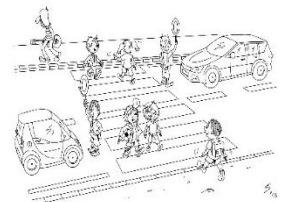
- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et contrastés ;
- Par faible luminosité, des accessoires réfléchissants sont perçus à 100m déjà.

Pensez-y lors de vos prochains achats (veste, chaussures, sac,...) !

En voiture

Renoncez au maximum à votre rôle de parents taxi : chaque véhicule constitue un danger de plus.

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête,...
- sans oublier que les places les plus sûres sont à l'arrière ;
- Ne vous garez pas n'importe où et n'importe comment, mais utilisez les places prévues. Faites descendre ou monter votre enfant du côté du trottoir ;
- Cédez toujours la priorité aux piétons en vous arrêtant complètement ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !

POLICE CANTONALE

Education routière

+41 26 305 20 30

www.policefr.ch

